



SYNDICAT MARNE VIVE

RAPPORT D'ACTIVITES

ANNEE 2012



Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle – 94107 Saint-Maur-des-Fossés Cedex

☎ 01.45.11.65.72 – 📧 01.45.11.65.70 – postmaster@marne-vive.com

www.marne-vive.com

Sommaire

INTRODUCTION.....	5
1. LA MARNE, UN ELEMENT STRUCTURANT DU TERRITOIRE ET SUPPORT DE MULTIPLES ENJEUX	5
2. MARNE VIVE, UNE INTERCOMMUNALITE POUR PRESERVER ET VALORISER LA MARNE.....	6
3. LA FORCE DU SYNDICAT : L'APPUI TERRITORIAL ET L'OPERATIONNALITE	8
LE SYNDICAT MARNE VIVE MET EN ŒUVRE UNE POLITIQUE D'ÉCHANGES SUR LA RIVIÈRE.....	9
1. LA MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE BASSIN MARNE CONFLUENCE 2010-2015 « POUR LE RETOUR DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA BAIGNADE EN MARNE »	9
2. L'ÉLABORATION DU SAGE MARNE CONFLUENCE	10
LE SYNDICAT MARNE VIVE CONTRIBUE A L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES SUR LA RIVIERE.....	13
1. L'OBSERVATOIRE MARNE VIVE, TEMOIN DE LA QUALITE DE LA MARNE.....	13
2. L'ENTRETIEN DE LA RIVIERE, LE SYNDICAT PRESENT SUR LA MARNE	15
<i>Le nettoyage des déchets flottants.....</i>	<i>15</i>
<i>La régulation de la population de ragondins.....</i>	<i>15</i>
3. DES ETUDES TOURNEES VERS L'OPERATIONNALITE : L'ETAT ECOLOGIQUE DE LA MARNE ET LES REJETS DES ENTREPRISES.....	16
<i>Etat écologique de la Marne</i>	<i>16</i>
<i>Impact potentiel des activités non domestiques sur la Marne</i>	<i>17</i>
LE SYNDICAT MARNE VIVE AU SERVICE DE SES MEMBRES.....	18
1. LES PROJETS DE RESTAURATION ECOLOGIQUE DE BERGES – DEVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITE	18
<i>Schéma d'aménagement du Bras de Gravelle – CC Charenton-le-Pont / Saint-Maurice</i>	<i>18</i>
<i>Restauration de l'Île des Loups – Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne.....</i>	<i>18</i>
<i>Restauration de l'étang de Grandchamp – Limeil-Brévannes (CA Plaine Centrale).....</i>	<i>18</i>
<i>Restauration du bras de Polangis – Joinville-le-Pont.....</i>	<i>19</i>
<i>Reprise des berges de l'Île du Moulin – Bry-sur-Marne.....</i>	<i>19</i>
<i>Restauration écologique du site « Les plages » - Le Perreux-sur-Marne (CA Vallée de la Marne).....</i>	<i>19</i>
<i>Mise en valeur des berges de la Promenade de la Pie – Saint-Maur-des-Fossés.....</i>	<i>19</i>
<i>Restauration écologique des berges Amont – Ports de Paris</i>	<i>19</i>
<i>Gestion différenciée des bords de Marne – Champigny-sur-Marne</i>	<i>20</i>
<i>Reprise des berges de Nogent-sur-Marne / Le Perreux – CA Vallée de la Marne</i>	<i>20</i>
2. LES PROJETS DE REDUCTION DES POLLUTIONS DIFFUSES	20
<i>Lancement du Schéma Directeur d'Assainissement – Saint-Maurice (CC Charenton-le-Pont / Saint-Maurice).....</i>	<i>20</i>
<i>Projet de Schéma Directeur d'Assainissement - Alfortville (CA Plaine Centrale)</i>	<i>20</i>
<i>Plan de désherbage – Bry-sur-Marne</i>	<i>20</i>
LE SYNDICAT CONTRIBUE A LA SENSIBILISATION DE TOUS	21
1. L'ORGANISATION DU BIG JUMP 2012	21
2. LA REALISATION DE L'EXPOSITION ITINERANTE MARNE VIVE	22
3. UN NOUVEAU SITE INTERNET	22
LE SYNDICAT DEFEND LES INTERETS DE LA MARNE SUR LE TERRITOIRE ET AU-DELA	23
1. CONTRIBUTION – PARTICIPATION	23
2. SUIVI	23
3. VISITES DE TERRAIN	24
ASPECTS ADMINISTRATIFS	25
1. PRINCIPALES DECISIONS PRISES LORS DES 4 COMITES SYNDICAUX DE 2012.....	25
<i>Comité syndical du 9 mars</i>	<i>25</i>
<i>Comité syndical du 23 mars</i>	<i>25</i>
<i>Comité syndical du 22 juin</i>	<i>25</i>

<i>Comité syndical du 26 octobre</i>	<i>25</i>
2. PRINCIPALES DECISIONS PRISES LORS DES REUNIONS DU BUREAU ET DE LA CLE DU SAGE MARNE CONFLUENCE	26
<i>Bureau de la CLE du 15 juin à Saint-Maur-des-Fossés</i>	<i>26</i>
<i>Bureau de la CLE du 24 octobre sur le bateau le Francilien à Nogent sur Marne.....</i>	<i>26</i>
<i>CLE du 9 février à la Communauté d'Agglomération Marne et Chanteraine à Chelles.....</i>	<i>26</i>
<i>CLE du 3 juillet à Marne la Vallée</i>	<i>26</i>
<i>CLE du 25 septembre à Saint-Maur-des-Fossés.....</i>	<i>26</i>
ASPECTS FINANCIERS	27
1. BUDGET PRINCIPAL MARNE VIVE	27
2. BUDGET ANNEXE SAGE MARNE CONFLUENCE.....	28
MARCHES PUBLICS SUIVIS ET CONCLUS EN 2012.....	29
1. POUR LE SYNDICAT MARNE VIVE	29
2. POUR LE SAGE MARNE CONFLUENCE.....	29

Table des illustrations

En couverture, de g. à d. et de haut en bas : Canards au Perreux – Berges à Saint-Maur – Berges à Champigny – Entrée des darses du Port de Bonneuil

Figure 1 : L'île Pissevinaigre.....	5
Figure 2 : Joinville-le-Pont	5
Figure 3 : Macrophytes à Champigny	6
Figure 4 : Barrage de Joinville.....	6
Figure 5 : Le territoire du Syndicat Marne Vive.....	7
Figure 6 : Jonc.....	8
Figure 7 : Visite de terrain avec Saint-Maur	8
Figure 8 : Le territoire signataire du Contrat de Bassin	9
Figure 9 : Visite de terrain - Comité de pilotage 2012 – Témoignages de Champigny et du SIAAP	10
Figure 10 : Le périmètre du SAGE Marne Confluence	11
Figure 11 : Visite de terrain sur le ru de Chanteraine - Mai 2012	11
Figure 12 : Rapport d'état initial approuvé par la CLE le 25 septembre 2012	12
Figure 13 : Réunions des commissions thématiques du SAGE - Alternance de séances plénières et en atelier	12
Figure 14: Extraits de l'Observatoire 2011	13
Figure 15 : Baignade interdite au Perreux.....	14
Figure 16 : Le rapport et le bulletin synthétique de l'OMV 2011	14
Figure 17 : Nettoyages de la Marne et du Bras de Gravelle 2012	15
Figure 18 : Ragondin sur le bras de Gravelle.....	15
Figure 19 : Visite de terrain avec Champigny	16
Figure 20 : Présentation de l'étude aux membres	16
Figure 21 : Comité de pilotage 2012.....	17
Figure 22 : L'usine de production d'eau potable de Saint-Maur	17
Figure 23 : L'aménagement des "Plages" du Perreux.....	17
Figure 24 : Visite de terrain Bras de Gravelle	18
Figure 25 : L'étang de Grandchamp	18
Figure 26 : Les berges du Port de Bonneuil.....	19
Figure 27 : L'état écologique de la Marne et la gestion des berges	19
Figure 28 : BIG JUMP 2012	21
Figure 29 : L'exposition Marne Vive.....	22

Le mot du Président



« Mesdames, Messieurs,

Bientôt 20 ans d'existence pour le Syndicat Marne Vive et force est de constater, et c'est heureux, que l'attachement du territoire pour la Marne ne faiblit pas. Au contraire, jamais le Syndicat n'a été autant sollicité par ses membres qu'en 2012, que ce soit dans la demande d'acquisitions de connaissances ou d'accompagnement des projets en faveur de la Marne. Une douzaine de projets a ainsi été appuyée par le Syndicat en 2012, un record !

Cette sollicitation est née de plusieurs constats. Tout d'abord, l'envie générale de la part du grand public, des élus et des acteurs locaux, de se rapprocher de la Marne, voire de se réconcilier avec celle à qui l'on a longtemps tourné le dos. Ensuite, la nécessité de disposer d'une structure référente en la matière, à qui l'on puisse demander un appui, des connaissances techniques et administratives, voire un soutien dans les réseaux d'acteurs. Enfin, la légitimité acquise au fil du temps par le Syndicat, pour traiter ces dossiers, pour assurer l'animation territoriale nécessaire à l'émergence des projets et pour défendre les intérêts du territoire.

C'est ainsi qu'en 2012, et grâce à l'implication de tous, le Syndicat a pu légitimement et avec sérénité poursuivre la mise en œuvre de ses outils, tels que le Contrat de Bassin, les études générales et opérationnelles, les interventions sur la rivière, les groupes de travail villes/Syndicat, etc. et assurer l'animation du SAGE Marne Confluence, dont le Syndicat a été chargé par la Commission Locale de l'Eau en 2010.

Nous abordons donc l'évolution statutaire du Syndicat, en 2015, avec beaucoup d'ambition et d'optimisme pour la Marne.

Je souhaite que cette dynamique se poursuive dans les mêmes termes en 2013, année où nous fêterons ensemble les 20 ans du Syndicat, avec toujours pour objectif commun notre vœu statutaire : la reconquête de la baignade en Marne !

Bonne lecture, »

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Leroy'.

Jacques LEROY

Introduction

1. La Marne, un élément structurant du territoire et support de multiples enjeux

Depuis sa source, la Marne a un parcours à méandres typiques des cours d'eau de plaine, avec une pente faible de 45 cm par km. Elle traverse notamment l'importante agglomération de Meaux, les coteaux champenois et de grandes zones agricoles. Son régime hydraulique est directement régulé par le Barrage-réservoir du Der Chantecoq en Haute-Marne.

Dans sa partie la plus en aval, la Marne circule alors dans la grande agglomération parisienne, aux portes de la capitale. Elle traverse ainsi Marne-la-Vallée en Seine-et-Marne, puis la Seine-Saint-Denis jusqu'à rejoindre la confluence avec la Seine dans le Val-de-Marne. **C'est donc un territoire très urbanisé qui accueille les 25 derniers kilomètres de cette rivière.**



Figure 2 : Joinville-le-Pont



Figure 1 : L'île Pissevinaigre

Dans ce cours aval, la Marne est associée à de nombreux enjeux :

- ✧ **Production d'eau potable**, avec la présence de 3 usines de production. La Marne alimente directement près de 3 millions de franciliens, ce qui exige une bonne qualité de la ressource.
- ✧ **Activités de loisirs**, avec la présence de nombreux clubs nautiques : canoë-kayak, voile, aviron, etc. La pêche est également pratiquée sur les bords de Marne et les promeneurs sont nombreux.
- ✧ **Navigation commerciale** : le fret fluvial utilise la Marne, de la confluence avec la Seine jusqu'à la plate-forme portuaire de Bonneuil-sur-Marne, mais également de Créteil jusqu'au canal de Chelles. Elle bénéficie du soutien de 3 barrages pour assurer une ligne d'eau pérenne.
- ✧ **Biodiversité** : par son caractère préservé, la Marne constitue enfin un réservoir de biodiversité conséquent, qu'il convient de préserver et de concilier avec l'ensemble des usages précédents.

Au titre de la Directive européenne Cadre sur l'Eau, la Marne aval constitue une « Masse d'Eau Fortement Modifiée (MEFM) », rivière fortement impactée par l'anthropisation. Vis-à-vis des exigences européennes de qualité des cours d'eau, **elle fait l'objet d'une demande de dérogation pour l'atteinte du Bon Potentiel Ecologique à 2027** (au lieu de 2015). Les améliorations doivent porter sur la qualité de l'eau et sur les habitats écologiques, trop peu nombreux pour assurer le développement et le maintien de la vie aquatique.

2. Marne Vive, une intercommunalité pour préserver et valoriser la Marne

Conscients de ces enjeux et des équilibres à opérer entre chacun d'entre eux, les collectivités du territoire et leurs partenaires s'unissent en 1993 pour créer le Syndicat Marne Vive. Son objectif est d'améliorer les connaissances sur la rivière pour mieux la préserver et, grâce à ces informations, d'accompagner les membres dans l'émergence et la réalisation de leurs projets en faveur de la rivière. **Avec un rôle fédérateur et de mutualisation, le Syndicat Marne Vive constitue une structure intercommunale d'études et de conseils pour la Marne.**

Les missions statutaires du Syndicat sont les suivantes :

« Le Syndicat a pour objet de participer à la préservation et à l'amélioration du milieu naturel (eau, faune, flore) sur le bassin versant de la Marne, à la gestion équilibrée des usages et des milieux, et aux opérations pouvant concourir à retrouver l'usage de la baignade en Marne, par :

a. l'étude, le conseil et la représentation de ses intérêts pour la mise en œuvre du schéma directeur Marne Vive et la mise en cohérence et l'harmonisation des actions entreprises sur le bassin ;

b. la réalisation d'études et de mesures, la centralisation de toutes données sur la rivière, voire la réalisation d'actions concrètes sur le terrain afin d'appréhender et contrôler son état et son évolution, sous réserve, le cas échéant, de l'obtention préalable des autorisations nécessaires à l'occupation du domaine public ;

c. l'aide à la recherche et à l'obtention de subventions et autres aides financières correspondant à la réalisation d'actions par le syndicat ou ses membres, notamment dans le cadre d'opérations prévues dans les contrats ou programmes des instances locales, régionales, de bassin, nationales, européennes, le syndicat pouvant être, dans ces derniers cas, l'interlocuteur unique des organismes financeurs et devant alors reverser les subventions qu'il perçoit à ceux de ses membres qui ont engagé les actions ouvrant droit aux dites subventions ;

d. la sensibilisation au site et la promotion des actions nécessaires à la réalisation de l'objectif Marne Vive.

Le Syndicat Marne Vive est institué jusqu'au 31 décembre 2015 inclus. » (Extraits des statuts)



Figure 4 : Barrage de Joinville

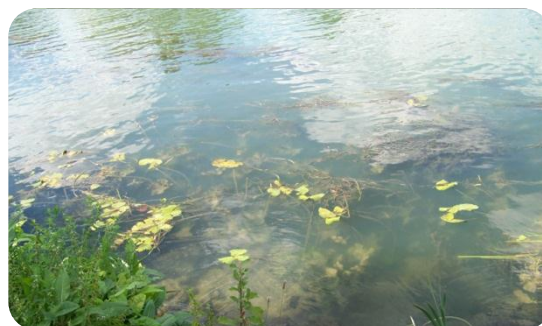
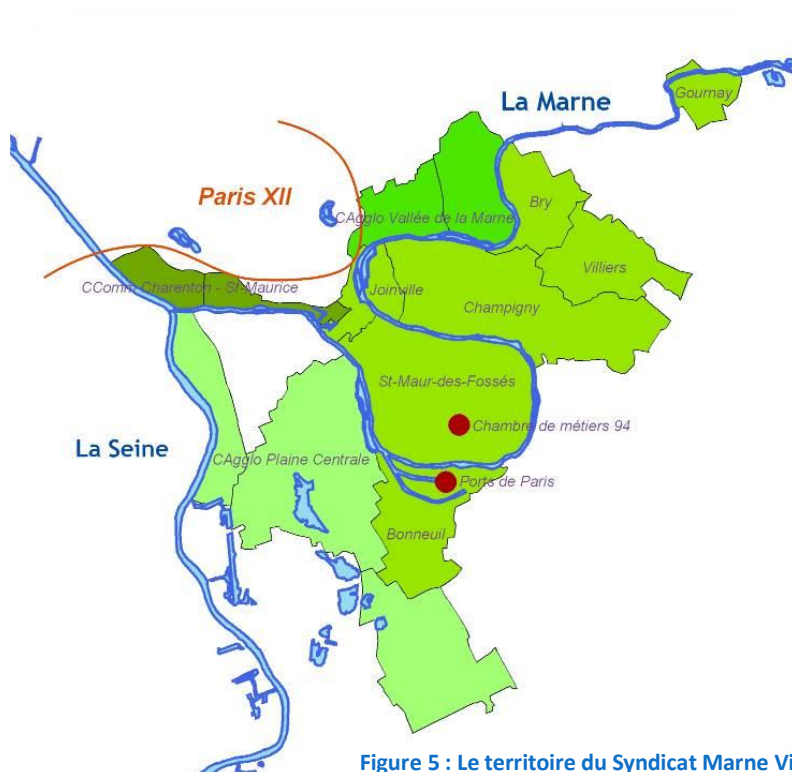


Figure 3 : Macrophytes à Champigny

En 2012, le Syndicat est composé de 12 membres pour environ 490 000 habitants. Depuis sa création, il est fondé sur une logique de bassin versant, regroupant donc des entités ayant un impact potentiel sur la rivière :

Bonneuil-sur-Marne	Villiers-sur-Marne
Bry-sur-Marne	Communauté de communes Charenton-le-Pont / Saint-Maurice
Champigny-sur-Marne	Communauté d'agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne (Alfortville, Créteil, Limeil-Brévannes)
Gournay-sur-Marne	Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne (Nogent-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne)
Joinville-le-Pont	Ports de Paris
Saint-Maur-des-Fossés	Chambre de métiers et de l'artisanat du Val-de-Marne

La présidence est assurée par la ville de Saint-Maur-des-Fossés, représentée par M. Jacques LEROY depuis mai 2008.



Le Syndicat emploie 2 personnes, dont une dédiée exclusivement au SAGE Marne Confluence. Pour renforcer l'équipe, la ville de Saint-Maur-des-Fossés met à disposition un agent administratif (temps complet) et un chargé de mission auprès du Président (temps partiel).

Le budget du Syndicat (hors SAGE – budget annexe abondé par des villes non adhérentes) est basé sur les cotisations des membres (environ 135 000€) et sur les subventions accordées par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la Région, sur les postes et les études.

3. La force du Syndicat : l'appui territorial et l'opérationnalité

Afin de structurer son intervention et l'inscrire dans la durée, le Syndicat Marne s'appuie, au fil du temps, sur des outils :

2000, Schéma Directeur Marne Vive : à l'issue de 3 ans de diagnostic, il fonde les axes stratégiques d'intervention, énumère, pour la première fois, les enjeux locaux liés à la rivière et donne un objectif statutaire au Syndicat : le retour à la baignade en Marne

2002 – 2006, Contrat de Bassin Marne Vive : il met en place un programme d'actions pluriannuel avec ses membres, qui bénéficient de financements prioritaires par l'Etat et la Région

2010 – 2015, Contrat de Bassin Marne Confluence : comme le précédent, le Contrat Marne Confluence structure et coordonne les actions pour la Marne avec des avantages liés aux financements des projets, mais son périmètre s'est étendu au-delà des membres du Syndicat, qui reste porteur de l'animation territoriale

> *2010, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Marne Confluence* : initié par l'Etat, son élaboration est aujourd'hui portée par le Syndicat pour le compte de la Commission Locale de l'Eau qui regroupe 78 membres du bassin Marne Aval.



Figure 7 : Visite de terrain avec Saint-Maur



Figure 6 : Jonc

En 2012, le Syndicat a donc poursuivi la mise en œuvre de ces outils, par un fort travail d'animation territoriale, par le développement d'études opérationnelles pour les membres et par l'accompagnement des projets locaux :

- ✧ Accompagnement et suivi des membres, à savoir une douzaine de projets écologiques et actions d'assainissement
- ✧ Mise en place et publication de 5 études pour la Marne, ayant donné lieu à plusieurs rencontres avec les membres et les partenaires et relatives à la qualité de l'eau, à l'écologie de la rivière et aux actions à mener en matière de rejets des entreprises notamment
- ✧ Création d'outils de communication sur la Marne et organisation du Big Jump, afin de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de l'eau
- ✧ Représentation des intérêts du Syndicat et de la Marne auprès de partenaires locaux et suivi des projets du territoire

Le Syndicat a activement joué son rôle fédérateur sur les questions relatives à la qualité écologique de la Marne, en développant des outils adaptés (une cinquantaine), en s'investissant auprès de ses membres et en contribuant au réseau d'acteurs du territoire (les agents ont organisé, animé ou contribué à environ 200 réunions sur l'année).

Le Syndicat Marne Vive met en œuvre une politique d'échanges sur la rivière

1. La mise en œuvre du Contrat de Bassin Marne Confluence 2010-2015 « Pour le retour de la biodiversité et de la baignade en Marne »

Suite au succès d'un premier contrat sur la période 2002-2006, le Syndicat a renouvelé la mise en œuvre de cet outil sur la période 2010-2015. Le Contrat de Bassin permet en effet d'élaborer un programme d'actions pluriannuel, sur l'ensemble des thématiques liées à la qualité de la rivière, en associant un maximum de structures concernées et en assurant une **cohérence des projets à l'échelle du bassin versant**.

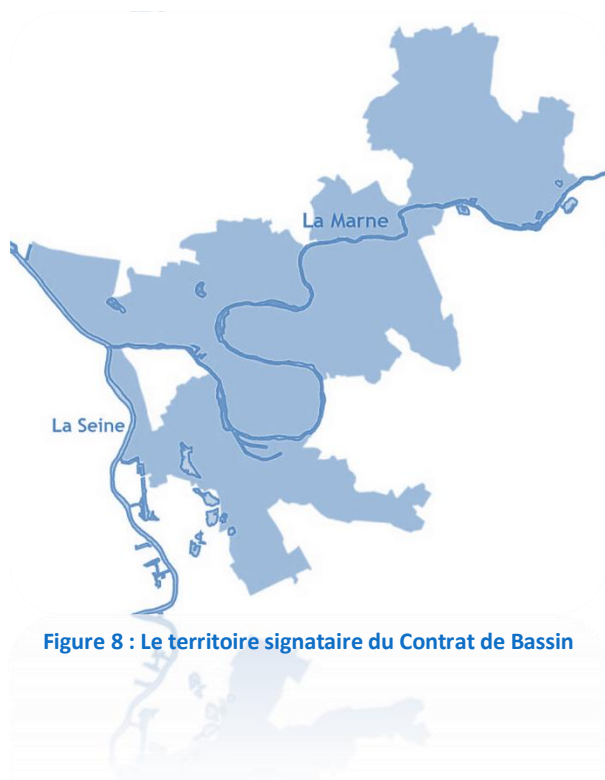


Figure 8 : Le territoire signataire du Contrat de Bassin

Il favorise donc la concertation, la coordination et la planification des actions, atouts majeurs dans un objectif de reconquête de la qualité de la Marne. Les structures signataires s'engagent à réaliser les actions qu'elles ont programmées sur la période et, en parallèle, l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la Région Île-de-France financent ces opérations de façon prioritaire par rapport au reste du territoire.

Le Syndicat Marne Vive est chargé d'assurer le suivi du programme d'actions, d'accompagner les signataires dans l'émergence de leurs projets et d'assurer le relais avec les financeurs.

Le Contrat de bassin Marne Confluence est axé sur 3 objectifs :

A- Qualité des eaux des milieux aquatiques superficiels

- ✧ *En termes d'amélioration de la qualité physico-chimique et bactériologique de la Marne*
- ✧ *En termes d'amélioration de la qualité chimique de la Marne*

B- Qualité écologique des milieux aquatiques

C- Animation de territoire vis-à-vis de l'amélioration écologique de la Marne.

32 entités ont signé le contrat. 128 actions ont été programmées entre 2010 et 2015 pour la Marne, pour un montant de 153 millions d'euros.

A la fin de l'année 2012, 85 actions ont été lancées (soit 90%) et près de 36 millions € ont été engagés (soit 73% des montants inscrits, hors projet de la Station de Dépollution des Eaux Pluviales du Ru de la Lande). **Ces chiffres, tout à fait positifs, témoignent du dynamisme du Contrat et de l'implication de ses signataires.**

Le comité de pilotage annuel, organisé par le Syndicat, réunit les élus et les techniciens concernés. En 2012, il s'est tenu à Champigny-sur-Marne et a réuni 75% des signataires. Le bilan 2011 a été présenté, ainsi que plusieurs témoignages d'actions réalisées pour la Marne : la gestion différenciée des berges à Champigny, la restauration écologique des îles de la Réserve Naturelle Départementale et le rejet de la station d'épuration Marne Aval.



Figure 9 : Visite de terrain - Comité de pilotage 2012
– Témoignages de Champigny et du SIAAP



En complément, un comité de pilotage restreint s'est tenu sur le bassin versant du ru de Chantereine, un affluent de la Marne. Il a été l'occasion de faire le bilan des actions menées par les collectivités de ce territoire en faveur du cours d'eau très dégradé.

2. L'élaboration du SAGE Marne Confluence

La Commission Locale de l'Eau (CLE), réunie pour la première fois en septembre 2010, s'est engagée dans l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Marne Confluence. Le Syndicat Marne Vive a été chargé, à cette occasion, d'assurer l'animation et la maîtrise d'ouvrage des études à mener dans le cadre de ce processus d'élaboration. **78 entités composent la CLE du SAGE Marne Confluence.**

Le SAGE a vocation à définir les objectifs communs d'utilisation, de mise en valeur et de protection qualitative et quantitative de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur son territoire. Il résulte d'une concertation intense entre les acteurs locaux, que ce soient les collectivités, les services de l'Etat ou encore les associations, les acteurs économiques et autres usagers de l'eau.

Le Schéma qui en résultera servira de **véritable cadre pour mettre en œuvre une politique de l'eau partagée** sur l'ensemble du territoire et par l'ensemble des acteurs (collectivité, Etat, entreprises, société civile). Il s'agit bien là d'un **projet de territoire** auquel devront se conformer les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement en lien avec l'eau et les rivières.



Départements et communes
SAGE MARNE CONFLUENCE

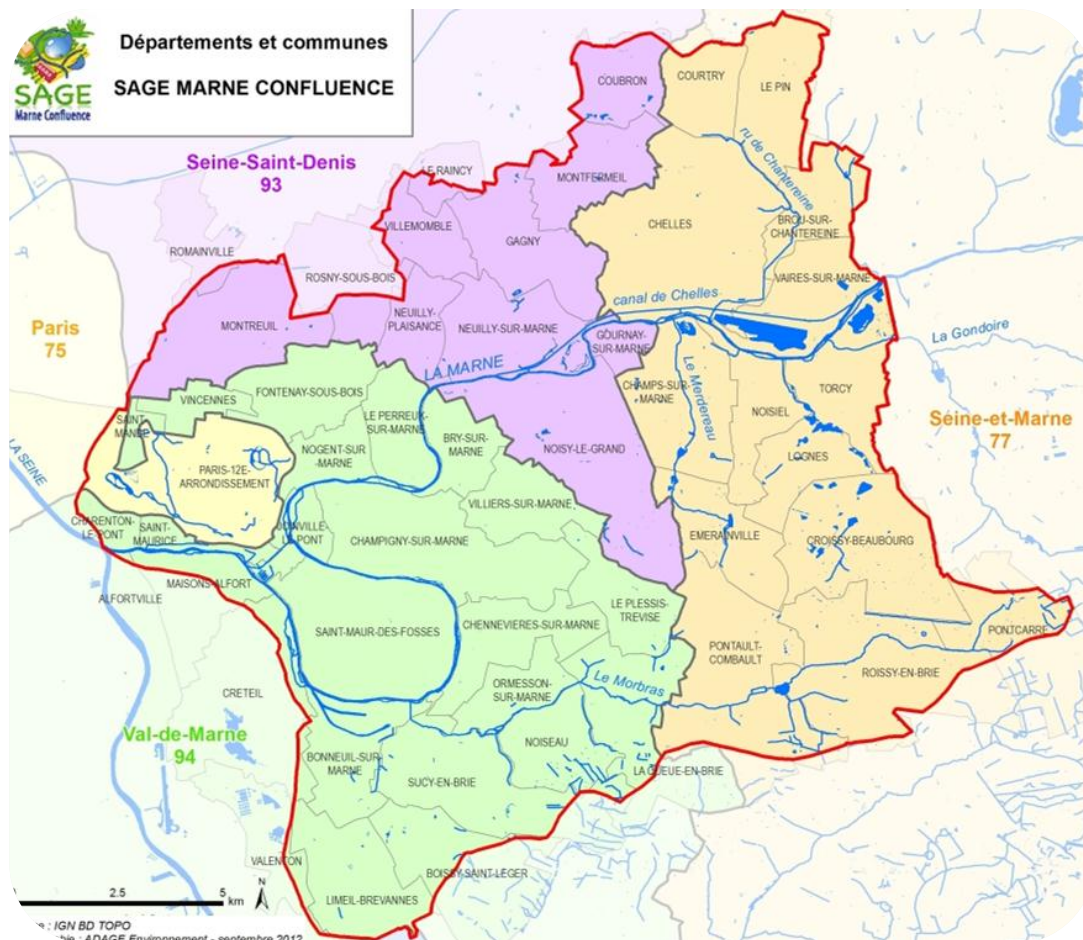


Figure 10 : Le périmètre du SAGE Marne Confluence

Le SAGE Marne Confluence concerne **52 communes** du Val-de-Marne, de Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne ainsi que Paris (pour le Bois de Vincennes), soit **un bassin versant de 270 km²** et d'environ **1,2 millions d'habitants**.

Les travaux du SAGE s'articulent autour de **4 grands enjeux fédérateurs** :

- ✧ La restauration de la qualité des milieux aquatiques ;
- ✧ La préservation et la reconquête des milieux naturels ;
- ✧ La conciliation des usages de l'eau ;
- ✧ L'aménagement durable du territoire.

L'année 2012 a vu l'aboutissement d'une phase importante dans l'élaboration du SAGE : **l'état initial**. Il dresse une synthèse complète de l'état de la ressource en eau et des rivières sur le territoire, pour l'ensemble des thèmes ayant trait à l'eau (assainissement, eau potable, qualité de l'eau, inondations, berges, biodiversité, continuités écologiques, usages de la ressource et de la voie d'eau...).



Figure 11 : Visite de terrain sur le ru de Chantereine - Mai 2012



Figure 12 : Rapport d'état initial approuvé par la CLE le 25 septembre 2012

Document téléchargeable sur le site internet du SAGE :

www.sage-marne-confluence.fr



La phase de **diagnostic** s'est par la suite engagée, pour **mettre en lumière les enjeux sectoriels et stratégiques du territoire**. Il donnera une appréciation de la façon dont la ressource en eau (en qualité et en quantité), les milieux aquatiques, les usages de l'eau, et les liens qui les unissent se présentent sur le territoire du SAGE. Elle doit aboutir en début d'année 2013 et s'appuiera comme la précédente sur une large concertation.



Figure 13 : Réunions des commissions thématiques du SAGE - Alternance de séances plénières et en atelier

L'intérêt porté à cette démarche est confirmé par la bonne implication des acteurs locaux dans les différentes réunions d'élaboration du SAGE (5 réunions de la CLE et de son Bureau, 10 réunions des commissions thématiques, 1 visite de terrain en 2012) et les 38 entretiens réalisés en 2012. Cette dynamique sera poursuivie en 2013.

Le Syndicat Marne Vive contribue à l'acquisition de connaissances sur la rivière

1. L'observatoire Marne Vive, témoin de la qualité de la Marne

Mis en place depuis 2006, l'Observatoire Marne Vive recense l'ensemble des données de qualité de la rivière qui sont produites sur le territoire et permet d'en obtenir une image claire et homogène. Les données sont centralisées, puis analysées au regard, notamment :

- de la Directive Cadre sur l'Eau - rappel : la Marne bénéficie d'une demande de dérogation à 2027 au lieu de 2015 pour l'atteinte du Bon Potentiel
- de la Directive Baignade - rappel : objectif statutaire du Syndicat

La prestation est confiée à un bureau d'études.

Principaux enseignements de l'Observatoire 2011 (publié en 2012)

Concernant l'état écologique

« L'ensemble des paramètres physico-chimiques est classé en état bon ou très bon au niveau des 3 stations de qualité investiguées. A noter qu'au niveau des stations de potabilisation, quelques paramètres physico-chimiques ont aussi été suivis. Ils sont classés en état bon ou très bon, hormis le phosphore total à Saint-Maur, où il est en état moyen.

L'IBD (Indice Biologique Diatomées), seul indice mesuré à Torcy/Noisiel et, seul indice intégré dans le cas d'une masse d'eau fortement modifiée (MEFM) (cas de la Marne des stations de Gournay à Charenton) est moyen à Torcy/Noisiel et à Joinville. Il est en revanche de bonne qualité à Gournay, Bonneuil et Charenton. Les différences de notes observées sont cependant relativement faibles.

Les 39 paramètres de l'état chimique pour lesquels les données sont complètes (sur les 41 substances disposant de normes) respectent en général les normes, sauf pour les HAP. »

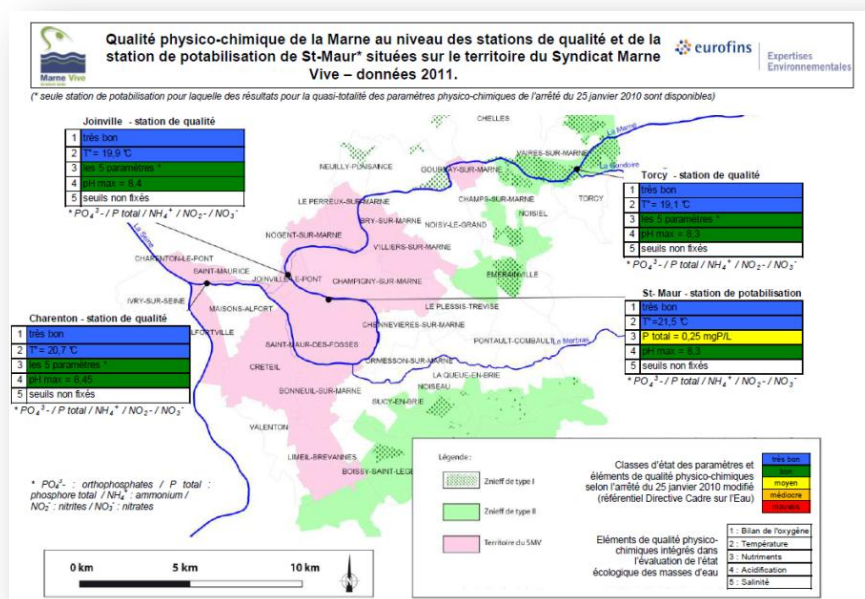


Figure 14: Extraits de l'Observatoire 2011

Concernant la baignade

« Toute l'année confondue, selon la directive 76-160, l'eau est non conforme au niveau des quatre stations investiguées. Le classement selon les critères oscille entre C et D. Si seuls sont considérés les résultats de la saison balnéaire, la qualité s'améliore et devient même B sur une station (conforme). Selon la nouvelle réglementation de 2006, pour laquelle les seuils seront applicables en 2014, la qualité serait insuffisante dans toutes les stations si tous les résultats de l'année ou si seuls les résultats de la saison balnéaire sont considérés, même s'ils tendent progressivement à rejoindre la norme. »

Un approfondissement de l'exploitation des résultats sur une station a aussi été opéré. Si durant la saison balnéaire les résultats obtenus les jours ou lendemain de pluie sont retirés de l'analyse conformément à la directive 2006, en considérant que les pluies sont des situations à risques et en fermant préventivement la baignade, l'eau pourrait être jugée de bonne qualité. Cependant les prélèvements réalisés ne sont pas représentatifs de ceux qui devraient être effectués pour évaluer une qualité eau de baignade, étant qu'ils sont réalisés initialement pour la production d'eau potable. Ces résultats prometteurs sont donc à approfondir dans les années à venir. »



Figure 15 : Baignade interdite au Perreux

Un rapport scientifique est adressé aux partenaires et un bulletin synthétique est produit pour une diffusion plus large.

Les données des partenaires n'étant pas exhaustives, le Syndicat les complète par une série de mesures hydrobiologiques. Des prélèvements faune et flore sont donc effectués : Indice Biologique Diatomées (IBD), Indice Biologique Global Adapté aux grands cours d'eau (IBGA), Indice Biologique Macrophytes en Rivière (IBMR) et Indice de Qualité du Frai (IQF). La prestation est externalisée.



Figure 16 : Le rapport et le bulletin synthétique de l'OMV 2011

2. L'entretien de la rivière, le Syndicat présent sur la Marne

Depuis 2007, le Syndicat est présent sur la rivière avec une opération d'entretien de la Marne, découpée en 2 temps.

Le nettoyage des déchets flottants

La pollution générée par les déchets flottants est conséquente en milieu urbain. Souvent issue de l'incivilité, elle représente une dégradation visuelle non négligeable, mais également une pollution pouvant déstructurer une partie des milieux aquatiques restaurés.

Le Syndicat procède donc à 6 nettoyages par an sur son territoire. L'opération est confiée à un prestataire (en 2012, l'association Au Fil de l'Eau), qui parcourt le territoire avec des bateaux générant peu de batillage. Les sacs de déchets sont ensuite pris en charge par les collectivités.

En 2012, environ 25 m3 de sacs de déchets ont été récoltés, soit près de 500 m3 en 6 ans !



Figure 17 : Nettoyages de la Marne et du Bras de Gravelle 2012

La régulation de la population de ragondins



Figure 18 : Ragondin sur le bras de Gravelle

Initiée également en 2007, la régulation de la population de ragondins est menée conjointement avec le Conseil Général 94.

De 400 individus en 2007, la population annuelle s'est stabilisée autour de 80-100 individus sur le territoire. Grâce à cette régulation, l'espèce peut évoluer sur le territoire sans mettre en péril les espèces autochtones.

Rappelons que le ragondin est une espèce sud-américaine, importée au début du 20^{ème} siècle et sans prédateur en France (le jaguar en Amérique du Sud). Par les galeries qu'elle creuse dans les rares berges naturelles du territoire, elle fragilise le milieu.

3. Des études tournées vers l'opérationnalité : l'état écologique de la Marne et les rejets des entreprises

Afin de permettre aux membres de faire émerger leurs projets dans les meilleures conditions, le Syndicat a lancé, depuis 2011, des études à vocation opérationnelle, destinée à être utilisables directement par les services et initiatrices de groupes de travail dédiés.

Etat écologique de la Marne

Quel est l'état écologique de la rivière ? Mon projet de restauration de berges est-il utile pour la biodiversité ? Quelles espèces de faune et de flore dois-je implanter ?...

Ce sont toutes ces questions qui ont amené le Syndicat à lancer cette étude. Menée par un cabinet expert, elle présente 2 volets :

- ✧ **Diagnostic de l'état écologique** de la Marne : état des berges et des îles, localisation des secteurs vulnérables, point sur la fonctionnalité écologique de la rivière, identification des types de projets à lancer (restauration lourde, gestion différenciée de la végétation)
- ✧ **Modalités de gestion** : sous forme de fiches pratiques utilisables directement sur le terrain, recensement des pratiques adaptées pour la gestion de la végétation des berges

De plus, à l'appui de projets locaux, plusieurs compléments ont été apportés :

- Liste des espèces typiques des bords de Marne à implanter
- Localisation des espèces sur la berge
- Création d'une pépinière aquatique, pour produire ses propres plants en gestion différenciée
- Indicateurs de suivi du gain écologique des projets

Les projets concernés sont ceux de Saint-Maur-des-Fossés, Le Perreux et Champigny-sur-Marne, mais les résultats / recommandations sont transposables aux autres projets locaux.

Les conclusions de l'étude ont été présentées aux élus et aux services Environnement / Espaces Verts le 12 décembre et ont fait l'objet de nombreux échanges, témoignant de l'attente de chacun sur cette thématique. Une visite de terrain sera programmée au printemps 2013, pour appliquer les préconisations.



Figure 20 : Présentation de l'étude aux membres



Figure 19 : Visite de terrain avec Champigny

Impact potentiel des activités non domestiques sur la Marne



Figure 21 : Comité de pilotage 2012

En 2010, le diagnostic du Contrat de Bassin avait pointé le déficit de prise en charge par les collectivités des rejets des activités non domestiques.

Une étude a donc été lancée, pour faciliter cette prise en charge en identifiant les activités potentiellement les plus polluantes, en les cartographiant et éditant des documents type. Ces éléments permettent aux services et aux élus en charge de ces questions d'accélérer les processus de mise en place.

Les conclusions de l'étude ont été présentées aux élus et aux services Assainissement le 7 décembre, en lien avec les chambres de métiers, l'Agence de l'Eau, le SIAAP et le Conseil Général 94.

D'autres réunions de ce groupe de travail ont été demandées et seront programmées en 2013.



Figure 23 : L'aménagement des "Plages" du Perreux



Figure 22 : L'usine de production d'eau potable de Saint-Maur

Le Syndicat Marne Vive au service de ses membres

Les membres du Syndicat, en tant que maître d'ouvrage, développent des projets en faveur de la Marne. Le Syndicat les accompagne dans leurs démarches, suivant leurs besoins, à partir du moment où cet appui est profitable et transposable à d'autres situations. C'est le principe de la mutualisation.

1. Les projets de restauration écologique de berges – développement de la biodiversité

Schéma d'aménagement du Bras de Gravelle – CC Charenton-le-Pont / Saint-Maurice

Après la publication du schéma d'aménagement en 2010, le Syndicat a œuvré à sa mise en œuvre effective. En 2012, il a accompagné la Communauté de Communes dans le suivi du bureau d'études chargé de la maîtrise d'œuvre « Restauration écologique de la végétation et rétablissement des écoulements ». De plus, il a appuyé l'Etat dans la procédure de modification du dégrilleur et mené des points réguliers avec la police de l'eau et les financeurs.

Restauration de l'île des Loups – Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne

En 2011, la CA a achevé l'étude relative à la restauration écologique de l'île des Loups, incluant un volet assainissement et berges. Le Syndicat a particulièrement appuyé la CA dans l'organisation de la phase de mise en œuvre de l'étude (identification des procédures, phasage), en associant les services de l'Agence de l'Eau sur le volet assainissement et de la police de l'eau sur les 2 volets.

Restauration de l'étang de Grandchamp – Limeil-Brévannes (CA Plaine Centrale)

Egalement inscrite au Contrat de Bassin, la restauration écologique de l'étang de Grandchamp a vocation à stabiliser les berges soumises aux variations de nappe et aux apports pluviaux. Le Syndicat a contribué à identifier les axes de l'étude et à associer les services de l'Agence de l'Eau et de la Région. De plus, un appui a été porté lors de la phase de rédaction du cahier des charges.



Figure 25 : L'étang de Grandchamp



Figure 24 : Visite de terrain Bras de Gravelle

Restauration du bras de Polangis – Joinville-le-Pont

En 2012, le Syndicat a poursuivi son accompagnement auprès de l'Association Syndicale Autorisée (ASA), propriétaire du bras. Le cahier des charges a été finalisé et la consultation lancée, pour une attribution début 2013.

Reprise des berges de l'Île du Moulin – Bry-sur-Marne

Le Syndicat a répondu aux demandes des services, soucieux de l'état de dégradation des berges de l'île, en leur présentant, notamment, les résultats de l'étude menée sur l'île des Loups voisine et en élaborant une esquisse de programmation.

Restauration écologique du site « Les plages » - Le Perreux-sur-Marne (CA Vallée de la Marne)

En travaux depuis 2011, le site a fait l'objet d'un point d'avancement avec les services du Syndicat, au cours duquel les conclusions de l'étude Etat écologique de la Marne (cf. plus haut) ont été présentées et projetées sur la zone de travaux. Elles amèneront, en 2013, à des suivis écologiques.

Mise en valeur des berges de la Promenade de la Pie – Saint-Maur-des-Fossés

Un des aspects du projet de mise en valeur des berges de la Promenade de la Pie est la restauration écologique. Ce projet d'ampleur, visant 3 kilomètres de berges, a fait l'objet de nombreuses rencontres. Notamment, l'accompagnement du projet dans le cadre de l'étude Etat écologique de la Marne a permis d'identifier des pistes de réflexions quant aux espèces à implanter et leur localisation. Cette discussion a également pu être amenée auprès des services Espaces Verts, en vue d'un éventuel plan de gestion à l'échelle de la ville.

Restauration écologique des berges Amont – Ports de Paris

L'étude lancée en 2010 est arrivée en 2012 en phase Scénario. Le Syndicat a participé aux comités de pilotage et adressé des compléments, en particulier sur la nature fragile du site et des espèces à implanter (résultats de l'étude Etat écologique) et débuté des prises de contacts avec la police de l'eau.



Figure 27 : L'état écologique de la Marne et la gestion des berges



Figure 26 : Les berges du Port de Bonneuil

Gestion différenciée des bords de Marne – Champigny-sur-Marne

Déjà active dans la gestion différenciée des berges, la ville de Champigny a souhaité étendre sa pratique sur le pied de berge, zone d'interface terre-eau primordiale pour les milieux aquatiques. La difficulté résidant dans le besoin de formation à ces milieux, le Syndicat a mandaté le bureau d'études chargé de l'Etat écologique de la Marne pour visualiser, sur le terrain et en présence des services communaux et de l'Agence de l'Eau, les actions à mener. Cette démarche, innovante, permettrait de réintroduire de la biodiversité dans le pied de berge, en optimisant le ratio coût/bénéfice, sur un site adapté.

Reprise des berges de Nogent-sur-Marne / Le Perreux – CA Vallée de la Marne

A l'occasion du développement des circulations douces, la CA Vallée de la Marne a contacté le Syndicat pour obtenir des éléments sur la reprise écologique des berges. Le Syndicat a également œuvré à la prise de contacts avec les services de l'Agence de l'Eau et de la Région.

2. Les projets de réduction des pollutions diffuses

Lancement du Schéma Directeur d'Assainissement – Saint-Maurice (CC Charenton-le-Pont / Saint-Maurice)

Inscrit au Contrat de Bassin, le SDA de Saint-Maurice est nécessaire pour mieux connaître le fonctionnement et l'état de l'assainissement sur la commune. Il permettra, de plus, d'alimenter les réflexions techniques sur les rejets altérant la qualité du Bras de Gravelle. Le Syndicat a accompagné ponctuellement la Ville dans l'analyse des offres Assistant à Maîtrise d'Ouvrage.

Projet de Schéma Directeur d'Assainissement - Alfortville (CA Plaine Centrale)

De la même manière qu'à Saint-Maurice, le lancement d'un SDA à Alfortville permettrait d'optimiser les actions en matière d'assainissement sur la ville. Le Syndicat est donc intervenu auprès d'elle pour échanger sur la démarche.

Plan de désherbage – Bry-sur-Marne

Dans le cadre de la réduction des consommations de phytosanitaires sur son territoire, la ville de Bry souhaite rationaliser ses interventions. Le principe du plan de désherbage a été présenté par le Syndicat, ainsi que le phasage, les outils disponibles et les financements.

En matière de réduction des pesticides, le Syndicat abonne chaque année ses membres à la revue « Phyt'ornement », publiée par la FREDON Île-de-France.

En 2012, le Syndicat a donc accompagné 13 projets portés par ses membres, chiffre en constante croissance, ce qui témoigne à la fois du dynamisme des membres et de leur conviction dans la reconquête de la qualité de la Marne, mais également de la bonne compréhension des missions du Syndicat et de sa légitimité à intervenir.

Le Syndicat contribue à la sensibilisation de tous

Outre ses missions techniques, le Syndicat diffuse également les connaissances sur la rivière aux différents publics, par le biais de multiples outils.

1. L'organisation du BIG JUMP 2012

Pour la 7^{ème} année, le Syndicat a relayé sur le territoire l'opération européenne BIG JUMP. Créée en 2005 par l'association European RiverNetwork, elle propose à tous les européens de plonger, le même jour, à la même heure, dans les fleuves et rivières pour témoigner de notre volonté commune de reconquête de la qualité des eaux.

Dans le Val-de-Marne, la baignade reste interdite. Toutefois, le Syndicat profite de l'occasion pour aller à la rencontre du grand public, le sensibiliser à la qualité de la Marne et échanger.

Cette année, le Big Jump se tenait le 8 juillet. A 15h, heure H, des bouées symbolisant la baignade, agrémentées de photos de « vraies » personnes qui aimeraient un jour se baigner, ont été lancées dans la Marne !

La qualité dégradée de la Marne, due aux pluies tombées toute la semaine précédente, a été l'occasion d'expliquer à tous l'ampleur de la tâche à mener pour retrouver une eau de baignade. Ces informations ont également été diffusées tout au long de l'après-midi sur les stands, où de grands acteurs de l'eau ont accepté de témoigner sur leurs rôles : Agence de l'Eau Seine Normandie, Conseil Général 94, SIAAP, SEDIF, fédération de pêche, etc.

Comme chaque année, des balades en bateau ont été offertes à tous les participants !

L'édition 2012, quoique pluvieuse, a attiré environ 150 personnes sur l'après-midi, ce qui laisse augurer une belle édition 2013.



Figure 28 : BIG JUMP 2012



2. La réalisation de l'exposition itinérante Marne Vive

L'exposition Marne Vive a enfin pu voir le jour en 2012, grâce à un appui de l'Agence de l'Eau. Composée de 8 panneaux, elle présente le Syndicat, ses missions, la faune et la flore de la Marne, la baignade, la qualité de l'eau et les outils Contrats de Bassin et SAGE.

Itinérante et simple à monter, elle est mise à disposition gratuite des membres et peut être disposée en extérieur.

L'exposition Marne Vive complète l'exposition « Zéro Pesticides dans nos Villes et Villages », également gratuite et à disposition des membres.



Figure 29 : L'exposition Marne Vive



3. Un nouveau site Internet

www.marne-vive.com

L'adresse n'a pas changé, mais la mise en forme oui ! Plus simple et plus visuel, le nouveau site internet a vocation à diffuser une information claire et précise pour le grand public. Une rubrique dédiée aux membres recense les études, les compte-rendus de réunions et les aspects de financements des projets.

Le Syndicat défend les intérêts de la Marne sur le territoire et au-delà

Le Syndicat suit également les projets des partenaires du territoire, à l'échelon local voire du bassin Seine Normandie. Dans un sens, il s'agit de faire en sorte que ces projets tiennent compte des efforts engagés par les membres et par le Syndicat, afin que la cohérence dans l'action soit assurée à chaque niveau. Dans l'autre sens, il s'agit d'anticiper les actions des partenaires, pour les prendre en compte au mieux dans les projets Marne Vive. **Le rôle du Syndicat, dans cette mission, a trait à la fois à la fois à la vigilance, à l'accompagnement, à la mise en cohérence et à l'information, des membres vers les partenaires et inversement.**

1. Contribution – Participation

- Commissions thématiques, Commissions Locales de l'Eau et Bureaux du SAGE Marne Confluence
- Comité de suivi de la Réserve Naturelle Régionale des îles de Chelles
- Comité de suivi du Schéma Régional des Berges de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme (IAU) de la Région Île-de-France
- Comité de suivi du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE – DRIEE et Région IdF)
- Comité de suivi Phytosanitaires du Conseil Général 94
- Comité de suivi du Plan Départemental de l'Eau (PDE) du département de Seine-et-Marne
- Comité stratégique de la MIISE PPC (Mission Interdépartementale Interservices de l'Eau)
- Comité consultatif de l'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) Seine Grands Lacs
- Etude de mise aux normes du tronc commun Autoroute A4/A86 (DRIEA)
- Etude projet PPRI ruissellement (DRIEA)
- Lancement du Schéma de service portuaire de Ports de Paris
- Echanges avec le SEDIF - projet Phyt'eaux Cités
- Echanges avec Natureparif
- Echanges sur les inondations avec le Conseil Général 94
- Echanges avec la Sous-Préfecture de Nogent-sur-Marne dans le cadre de l'arrêté de navigation sur la Marne dans le Val-de-Marne

De plus, des avis ont été notifiés à l'occasion d'enquêtes publiques / concertations :

- Avis sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (94)
- Avis sur le Schéma de Développement Territorial
- Avis sur le projet de PAOT (MIISE PPC)
- Avis sur le projet de 10^{ème} programme et PTAP (AESN)
- Avis sur le plan de dragage de Ports de Paris
- Avis sur l'Etat initial du SAGE Marne Confluence

2. Suivi

- Comité technique de la Réserve Naturelle Départementale des îles de la Marne
- Commission Territoriale Ile-de-France du Comité de Bassin

3. Visites de terrain

- Sur le territoire Marne Vive, avec le Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Morbras
- Sur la Haute-île, avec le Conseil Général 93
- Sur le Port de Bonneuil, avec la commission d'enquête du site de dragage
- Sur les bords de Marne, avec le SAN du Val Maubuée
- Sur l'île des Loups, avec l'association Au Fil de l'Eau
- A l'usine de production d'Anet-sur-Marne

Aspects administratifs

1. Principales décisions prises lors des 4 comités syndicaux de 2012

Comité syndical du 9 mars

- Communication des arrêtés pris par le Président
- Approbation de l'attribution de versement de la prime d'installation
- Approbation de la convention de mise à disposition partielle (10%), à titre gracieux, d'un ingénieur en chef de la ville de Saint-Maur en tant que chargé de mission auprès du Président
- Approbation de la convention de mise à disposition à 100%, à titre gracieux, d'un fonctionnaire territorial de la ville de Saint-Maur au Syndicat Marne Vive
- Approbation du renouvellement des cotisations pour l'exercice 2012
- Approbation du programme d'actions du Syndicat pour l'année 2012
- Approbation de la contribution financière du Syndicat au SAGE Marne Confluence pour l'exercice 2012
- Débat d'orientation de l'exercice 2012
- Approbation du règlement intérieur modificatif des marchés publics du Syndicat
- Avis sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) du Val de Marne

Comité syndical du 23 mars

- Avis du Comité Syndical sur le compte de gestion de l'exercice 2011 du Trésorier du Syndicat
- Approbation du compte administratif de l'exercice 2011 du Syndicat Marne Vive
- Approbation de l'affectation du résultat de l'exercice 2011 du budget principal du Syndicat et du budget annexe du SAGE Marne Confluence
- Approbation du budget primitif de l'exercice 2012 du Syndicat Marne Vive
- Approbation du rapport de la cellule d'animation du Syndicat pour 2011
- Avis concernant l'enquête publique relative au dragage d'entretien des espaces portuaires de Ports de Paris
- Approbation du programme de l'opération Big Jump 2012
- Approbation de la participation au Festival de l'Oh 2012
- Approbation du programme prévisionnel d'actions du SAGE Marne Confluence pour l'exercice 2012
- Approbation du principe de lancement de marchés pour la réalisation d'études complémentaires à l'état des lieux du SAGE

Comité syndical du 22 juin

- Communication de l'arrêté pris par le Président
- Approbation du rapport d'activités de l'exercice 2011
- Approbation du lancement de la création d'une exposition relative aux actions du Syndicat
- Information : État d'avancement du « Projet pilote de baignade Marne Vive »
- Information : Mise à jour du site Internet du Syndicat
- Information : Point d'avancement du Contrat de Bassin
- Approbation de l'état d'avancement de l'étude du SAGE Marne Confluence

Comité syndical du 26 octobre

- Communication de l'arrêté pris par le Président
- Approbation de la réactualisation des cotisations pour l'exercice 2013
- Approbation de l'avenant de transfert juridique concernant le marché n°2011-01 « Prestations de conseils et d'assistance juridiques »
- Information sur le projet de programme d'actions du Syndicat pour l'exercice 2013

- Approbation de la demande de subvention pour la cellule d'animation du Syndicat Marne Vive pour l'exercice 2013
- Approbation du principe du marché de « Prestations de nettoyage des déchets flottants sur le territoire »
- Approbation du principe du marché « Etude et campagne de régulation des ragondins sur le territoire »
- Approbation du principe d'une participation à une association « interface eau-chercheurs-collectivités locales » pour l'année 2013
- Information : État d'avancement de l'élaboration du SAGE Marne Confluence

2. Principales décisions prises lors des réunions du Bureau et de la CLE du SAGE Marne Confluence

Bureau de la CLE du 15 juin à Saint-Maur-des-Fossés

- Avancement de l'état des lieux du SAGE et avis sur le planning général de validation
- Principaux enseignements de l'état des lieux
- Connaissances à acquérir et besoins en études complémentaires
- Engagement de la phase de diagnostic du SAGE
- Approbation de l'ordre du jour des deux prochaines réunions de la CLE (3 juillet 2012 et septembre 2012)

Bureau de la CLE du 24 octobre sur le bateau le Francilien à Nogent sur Marne

- Lancement de la phase de diagnostic
- Point d'avancement sur les études complémentaires
- Suivi financier du SAGE et présentation du budget prévisionnel 2013
- Actualités, informations diverses

CLE du 9 février à la Communauté d'Agglomération Marne et Chantierine à Chelles

- Présentation du groupement retenu et de la philosophie de la mission
- Avancement de l'état des lieux du SAGE : synthèse des commissions thématiques
- Programme d'action et calendrier prévisionnel pour l'année 2012
- Bilan financier de l'année 2011 et approbation du budget 2012
- Demande de subventions pour la cellule d'animation 2012 du SAGE
- Présentation du ru de Chantierine
- Informations diverses

CLE du 3 juillet à Marne la Vallée

- Approbation du rapport de la cellule d'animation 2011
- Présentation du rapport d'état des lieux
- Création du site internet du SAGE
- Présentation du projet d'aménagement des bords de Marne à Noisy-le-Grand

CLE du 25 septembre à Saint-Maur-des-Fossés

- Approbation de l'état des lieux du SAGE
- Approbation des études complémentaires à mener dans le cadre du SAGE
- Lancement de la phase de diagnostic
- Présentation du projet de la ville de Saint-Maur-des-Fossés

Aspects financiers

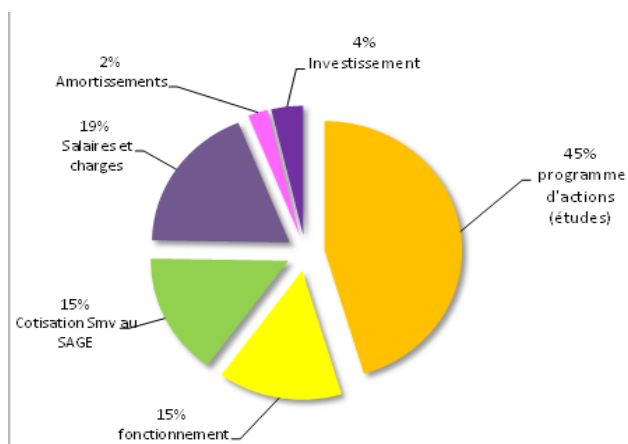
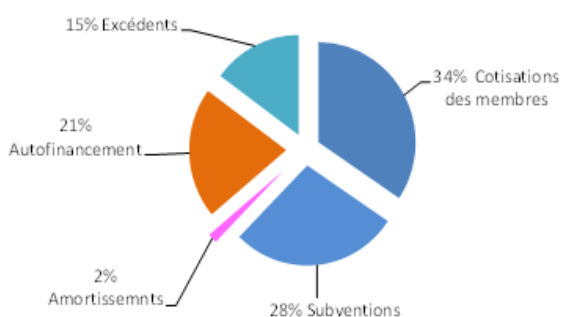
1. Budget principal Marne Vive

Recettes et dépenses réelles réalisées en 2012

	Fonctionnement	Investissement	Autofinancement/ Excédent	Totaux
Recettes réelles	244 489,11 €	6 118,98 €	82 927,53 €	392 113,97 €
Dépenses réelles	252 789,44 €	9 816,97 €	0 €	262 606,41 €

Recettes de fonctionnement	
Cotisations des membres	134 888,00 €
Subventions sur dossiers et cellule animation	109 601,11 €
Autofinancement	82 927,53 €
A – Total recettes de fonctionnement	327 416,64 €
Recettes d'investissement	
Amortissements	6 118,98 €
Excédents	58 578,35 €
B – Total recettes d'investissement	64 627,33 €
TOTAL DES RECETTES EN 2012	392 113,97 €

Dépenses de fonctionnement	
Programme d'actions (études)	118 872,39 €
Frais de fonctionnement	48 752,28 €
Participation au SAGE	40 000,00 €
Salaires et charges salariales	48 862,76 €
Amortissements	6 118,98 €
A – Total dépenses de fonctionnement	252 789,44 €
Dépenses d'investissement	
Matériel et mobilier	9 816,97 €
B – Total dépenses d'investissement	9 816,97 €
TOTAL DES DEPENSES EN 2012	262 606,41 €



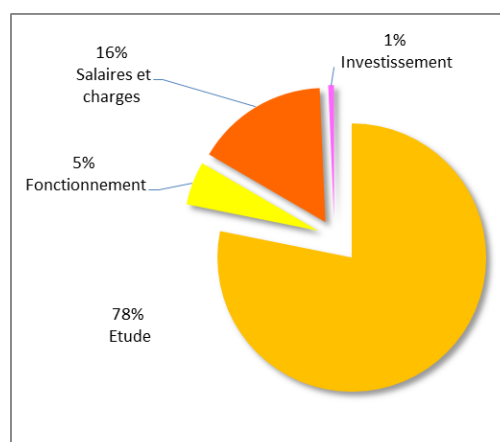
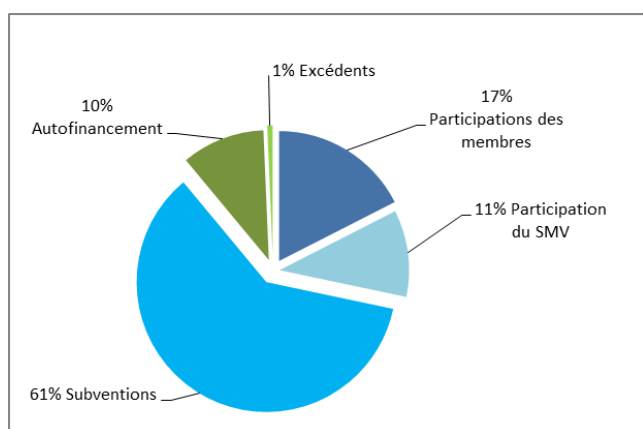
2. Budget Annexe SAGE Marne Confluence

Recettes et dépenses réelles réalisées en 2012

	Fonctionnement	Investissement	Autofinancement / Excédent	Totaux
Recettes réelles	329 414,38 €	0 €	40 931,28 €	370 345,66 €
Dépenses réelles	283 888,40 €	1 969,05 €	0 €	285 857,45 €

Recettes de fonctionnement	
Participations des membres	64 850,39 €
Participation du SMV au SAGE	40 000,00 €
Subventions sur dossiers et cellule animation	224 563,99 €
Sous total	329 414,38 €
Autofinancement	38 431,28 €
A – Total recettes de fonctionnement	367 845,66 €
Recettes d'investissement	
Excédent	2 500,00 €
B – Total recettes d'investissement	2 500,00 €
TOTAL DES RECETTES EN 2012	370 345,66 €

Dépenses de fonctionnement	
Etudes	223 435,87 €
Frais de fonctionnement	14 946,92 €
Salaires et charges salariales	45 505,61 €
A – Total dépenses fonctionnement	283 888,40 €
Dépenses d'investissement	
Matériel et mobilier	1 969,05 €
B – Total dépenses d'investissement	1 969,05 €
TOTAL DES DEPENSES EN 2012	285 857,45 €



Marchés publics suivis et conclus en 2012

1. Pour le Syndicat Marne Vive

	Objet et nature des marchés	Montant du marché	Titulaire	Montant consommé en 2012	Aide financière
2009-03	Campagne de nettoyage de la Marne sur le territoire du Syndicat	Minimum : 4 000,00 € TTC Maximum : 30 000,00 € TTC	AU FIL DE L'EAU	19 306,08 €	AESN 40 %
2009-04	Etude et campagne de piégeage pour la régulation des ragondins sur le territoire Syndicat	Minimum : 5 000,00 € TTC Maximum : 30 000,00 € TTC	ESPACE FAUNE FLORE	15 496,43 €	AESN 40 %
2010-01	Evaluation de l'impact potentiel des activités domestiques sur le territoire du Syndicat	Minimum : 10 000,00 € TTC Maximum : 30 000,00 € TTC	LINDENIA	13 257,66 €	AESN 50 %
2010-02	Etat écologique de la Marne sur le territoire du Syndicat Marché à bon de commande	Minimum : 20 000,00 € TTC Maximum : 81 180,00 € TTC	HYDROSPHERE	44 565,50 €	AESN 50 % Région 30 %
2011-02	Observatoire annuel Marché à bon de commande	Minimum : 5 000,00 € H.T. Maximum : 15 000,00 € H.T.	EUROFINS IPL	11 992,89 €	AESN 40% Région 40%
2011-03	Analyses hydrobiologiques et analyses de la productivité piscicole interprétations Marché à bon de commande	Minimum : 5 000,00 € H.T. Maximum : 20 000,00 € H.T.	HYDROSPHERE	16 717,69 €	AESN 40% Région 40%

Conclus en 2012 : MAPA 2012-01 : nettoyage des déchets flottants + MAPA 2012-02 : étude et campagne de piégeage pour la régulation des ragondins

2. Pour le SAGE Marne Confluence

	Objet et nature des marchés	Montant du marché	Titulaire	Montant consommé en 2012	Aide financière
2011-01	« Etat des lieux, diagnostic et tendances et scénarios du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Marne Confluence »	477 587 € H.T.	Groupeement ADADE – ASCA – EGIS - OGE – COMPLEMENTERRE	223 435,87 €	AESN 50 % Région 30 %
2012-01	Création du site Internet du SAGE	9 900,00 € H.T.	INOVAGORA	11 840,40 €	AESN 50 %